



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Myriam ROBERT
Sous-préfecture de Cognac
Pôle collectivités – Aménagement du territoire
Tél. : 05 17 20 33 99
Courriel : myriam.robert@charente.gouv.fr

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) – Jas Hennessy
Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2023**

La commission de suivi de site des installations de la société Jas Hennessy qui exploite des chais de stockage d'alcools de bouche sur le site de Bagnolet sur les communes de Cognac et de Cherves-Richemont, s'est réunie le 29 juin 2023 à 14h30 à la salle des fêtes de Cherves-Richemont.

Présents :

- Mme Juliette BRUNEAU, sous-préfète de Confolens, représentant Mme la préfète en l'absence de M. le sous-préfet de Cognac empêché,
- M. Loïc STEPHANT, responsable de la cellule risques technologiques chais et distilleries, ud-16-86 de la DREAL, représentant Mme la directrice régionale de la DREAL,
- M. Renaud WITTEBROODT, Chef STGC-DDT16, représentant M. le directeur de la DDT,
- Jean-Marc GIRARDEAU, maire de Cherves-Richemont,
- Mme Florence PECHEVIS, conseillère départementale, représentant M. le président du conseil départemental de la Charente,
- M. Alexis GRAND, directeur de production eau de vie, sté Jas Hennessy,
- M. Clément LOIZEAU, superviseur QSE EDV, sté Jas Hennessy,
- Mme Delphine MOREAU, responsable ICPE et sécurité des procédés, sté Jas Hennessy,
- Mme Caroline BERTHO, directrice QSC, sté Jas Hennessy,
- M. Frédéric MERCERON, délégué syndical FO,
- M. Bertrand BRUAND, délégué syndical CGT,
- Mme Nathalie BUJARD, gérante de l'EARL BUJARD, riveraine,
- M. Claude MESNARD représentant l'association Charente Nature,
- M. Jean-Luc GIRAULT représentant l'association UFC Que Choisir Charente,

- M. le commandant Cyril LELONG, SDIS 16,
- Mme Myriam ROBERT, sous-préfecture de Cognac,

Absents excusés :

- M. le maire de Cognac ou son représentant,
- M. Jacky EMON, représentant le président du conseil régional Nouvelle Aquitaine,
- M. le chef du service interministériel de Défense et de protection civile de la Charente,
- M. Philippe BONNIN, délégué syndical CFDT.

Ordre du jour :

- modification de la composition de la commission,
- rapports d'inspection de l'ud dreal-16,
- bilan (2022) et perspective de l'entreprise.

Après que chaque participant s'est présenté, Mme la sous-préfète de Confolens, en l'absence de M. le sous-préfet de Cognac empêché, ouvre et préside la séance.

I – Modification de la commission :

Mme la sous-préfète informe que les collèges exploitants et salariés ont fait l'objet d'une modification par un arrêté du 11 mai 2023, notifié aux membres le 8 juin 2023 :

- collègue exploitant : Mme Delphine MOREAU remplace Mme Sophie GOURBAT ;
- collègue salariés : MM. Patrick MAZIERES et Stanislas PACAUD sont remplacés par M. Frédéric MERCERON, délégué syndical FO et Bertrand BRUAND, délégué CGT.

II – Bilan de l'inspection des installations classées.

M. STEPHANT, inspecteur des installations classées à l'unité bi-départementale de la DREAL présente la situation administrative du site, les projets en cours d'instruction et le bilan des contrôles réalisés.

Cette présentation est jointe au compte-rendu.

III – Bilan et perspectives de l'entreprise :

A l'appui d'un diaporama, ci-joint, Mme MOREAU décrit les activités du site réparti sur trois zones : Bas Bagnolet, Haut Bagnolet et Bagnolet. Elle présente ensuite :

- la situation administrative du site,
- les engagements de la direction,
- les certificats obtenus,
- la politique de prévention des accidents majeurs (PPAM),
- l'organisation interne de la sécurité-environnement,
- le fonctionnement de l'équipe QSE production des eaux de vie (EDV) et ses objectifs,
- le bilan 2022 SGS
- dans le cadre du plan d'activité et d'accompagnement de la croissance des projets sont prévus : extension du Haut Bagnolet, extension du chai 700, chais miroirs, travaux de toitures sur l'unité de coupe.

En réponse aux questions posées, les intervenants de la société Hennessy précisent que :

- la surveillance de ce site Seveso est assurée 24h/24H,
- concernant les équipements importants pour la sécurité, ils disposent de leur propre système de batteries, en cas de coupure électrique,
- la distillerie est alimentée en gaz de ville, elle est intégrée dans le site sur une zone isolée et bien maîtrisée,
- la société tient à trouver le bon compromis entre les distances d'éloignement et la consommation d'espaces agricoles.

Mme la sous-préfète remercie les participants et les intervenants pour ces présentations et lève la séance.

La sous-préfète,



Juliette BRUNEAU

